



Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Educateur technique spécialisé - ETS

Informations sur le concours

Publié le :

27-11-2025

Filière :

Filière socio-éducative

Catégorie :

A

Type(s) de concours :

Sur titres

Voie(s) d'accès :

Externe

Nombre de postes offerts par l'établissement :

1

Adresse d'envoi email des candidatures :

carrieres@ch-tulle.fr

Date du concours :

20-02-2026

A propos du poste :

Poste à pourvoir à la médecine physique réadaptation

mission d'un éducateur technique spécialisé :

favoriser l'insertion sociale et professionnelle des usagers par la mise en œuvre des activités techniques dont ils orientent le choix

participer à l'organisation du fonctionnement des ateliers ainsi qu'à celle de la production

peuvent encadrer des moniteurs d'atelier et avoir la responsabilité de plusieurs ateliers

peuvent coordonner des équipes et contribuer à la conception de mise en œuvre de projets au sein de l'établissement

ils exercent en lien avec les intervenants du secteur médico-social, du secteur social du secteur éducatif du secteur de l'emploi et du secteur de la santé

ils participent à l'élaboration et la mise en œuvre de projet d'établissement, de projets sociaux et éducatifs ainsi qu'à l'élaboration du rapport d'activité du service socio éducatif de la structure dont ils relèvent

mission du poste proposé :

l'éducateur technique spécialisé en APA réalise dans un projet thérapeutique individuel ou collectif du patient, des activités physiques adaptées au handicap afin de contribuer à la prévention, la rééducation et la réadaptation des personnes accueillies, permettant ainsi une intégration sociale et une optimisation de l'autonomie.

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER DE TULLE

Ville : 19000 Tulle

Pour candidater

Date limite de candidature :

21-01-2026

Conditions de candidature :

Les candidats doivent être titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé, ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique

Pièces à fournir :

A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas d'un concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;

3° Les titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné aux articles 4 des décrets du 4 février 2014 susvisé, dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;

4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

6° Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;

7° Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2).

Mail pour l'envoi des candidatures :

carrieres@ch-tulle.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CENTRE HOSPITALIER DE TULLE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

3 PLACE MASCHAT

19000 TULLE